

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 82 (2020)
Heft: 10

Artikel: Augmentation du poids
Autor: Röthlisberger, Heinz
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1085446>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

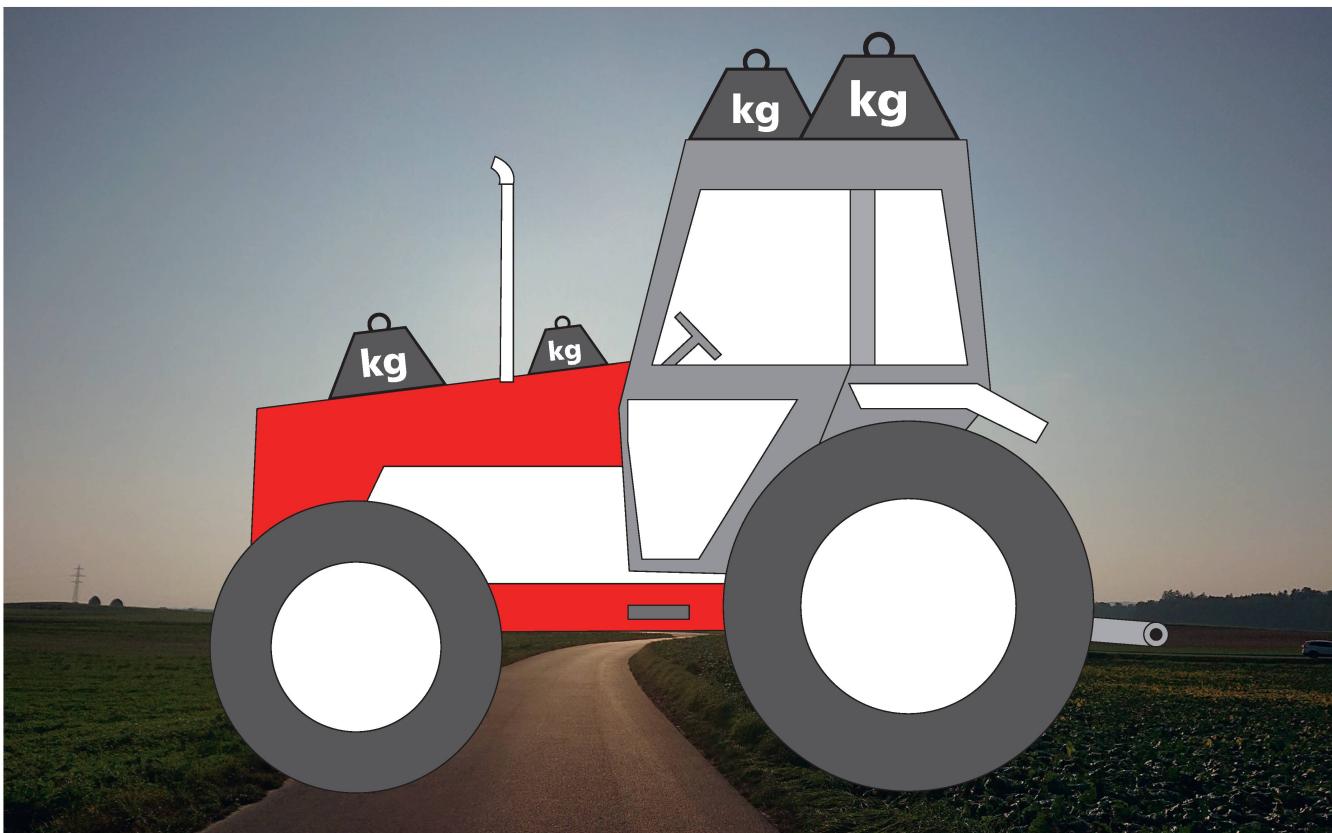
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Une fois lesté, le tracteur accuse un poids total maximal autorisé plus élevé et donc une charge utile accrue. Les charges maximales par essieu restent cependant inchangées. Illustration: AVD

Augmentation du poids

Il est possible de lester un tracteur lorsque la charge utile indiquée par son constructeur est trop faible. Cette solution nécessite cependant quelques clarifications et ne devrait être appliquée qu'en dernier recours.

Heinz Röthlisberger

«Mon tracteur accuse un poids à vide de 6 tonnes et un poids total autorisé de 8,5 tonnes. Avec certains équipements arrière, il dépasse soit le poids total autorisé, soit la charge sur l'essieu arrière. Est-ce que je peux en augmenter le poids total autorisé ?

Charge utile trop faible et dépassement du poids garanti: ce problème lié aux véhicules agricoles est malheureusement récurrent ! Le poids total autorisé et la charge à l'essieu du tracteur sont souvent dépassés lorsqu'on lui attelle un outil lourd. C'est la raison pour laquelle l'évaluation des poids à l'aide du calculateur des charges à l'essieu est plus que recommandée avant d'acheter un tracteur ou

n'importe quelle machine (voir encadré de la page suivante). Lorsqu'il effectue ces calculs, le futur propriétaire doit toujours tenir compte des outils et équipements présents sur son exploitation.

Augmenter le poids total autorisé

Cela peut être très frustrant de constater peu après l'acquisition d'un tracteur que l'on dépasse les poids garantis. On a cassé sa tirelire pour une machine chère et l'on est dans l'illégalité en circulant à son volant sur la route. Lors d'un contrôle, la police peut infliger une amende. On risque même une dénonciation pour infraction majeure. Que faire dans ce cas ? Revendre son tracteur pour en racheter un neuf n'est pas vraiment une option. Il ne reste

guère que la possibilité d'en augmenter le poids total jusqu'à la somme des charges par essieu, ou en d'autres mots d'accroître

Où est-ce que le bât blesse ?

Quelles sont les principales préoccupations des membres des sections de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA) ? Quels soucis, quelles difficultés rencontrent-ils dans leur pratique quotidienne ? Dans une série paraissant régulièrement, *Technique Agricole* traite les questions pratiques qui sont régulièrement soumises à l'ASETA. Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser à l'ASETA à Riniken: tél. 056 462 32 00 ou par courriel à zs@agrartechnik.ch.

Vérifier les poids avant l'achat

Avant d'acquérir un tracteur, il est recommandé de déterminer les poids d'adhérence et les charges à l'essieu à l'aide des calculateurs présentés dans l'édition d'août de *Technique Agricole* (page 49). Ce faisant, l'on voit rapidement si la charge utile du nouveau véhicule est assez élevée pour atteler les équipements déjà présents sur l'exploitation. Cela permet aussi d'éviter un lestage après l'achat. Les deux programmes de calcul sont disponibles gratuitement sur le site de l'ASETA www.agrartechnik.ch sous la rubrique « Flyers et notices explicatives ».

Conseils pour une maîtrise des poids

- Inclure le poids de la capacité du réservoir
- Tenir compte de la capacité de charge des pneus (selon la vitesse et leur pression)
- Disposer d'équipements légers pour réduire les difficultés
- Avoir un tracteur d'autant plus léger que la charge par essieu est élevée
- Rapprocher au maximum le centre de gravité du tracteur pour éviter l'effet de levier
- Éviter tout lest superflu

le poids total maximal autorisé indiqué par le constructeur pour le modèle du véhicule concerné.

Atteindre la charge maximale par essieu autorisée

Un examen approfondi du véhicule est d'abord effectué pour mettre au point la solution la mieux adaptée à la situation. Vient ensuite l'opération proprement dite

d'augmentation du poids. Les lestes sont choisis en fonction du type de véhicule et de sa date de construction. Il en existe de natures très différentes. Cette procédure, plutôt onéreuse, est réalisée par un centre spécialisé, par exemple le Dynamic Test Center (DTC), à Vauffelin (BE). Il est important de savoir que seul le poids total maximal autorisé est augmenté. Les charges maximales par essieu restent les mêmes.

Prendre en compte la garantie du constructeur

Une telle démarche est pleine d'embûches pour un particulier qui devrait se rendre dans un tel centre avec son véhicule et tous les documents nécessaires. C'est pourquoi cette opération est le plus souvent confiée au vendeur du tracteur ou à son importateur. Il est impératif que le particulier se renseigne précisément au préalable sur le prix du lestage de son véhicule, les poids utilisés et les clauses de la garantie du constructeur. Lors d'une modification des documents, il est préférable de respecter les conditions de la garantie. On pourra en effet mieux faire valoir ses droits par la suite en cas de revendication de prestations.

Conclusion

En alourdisant un tracteur, on peut augmenter à la fois son poids total autorisé et sa charge utile. On veillera à se conformer aux clauses de garantie du constructeur et à soumettre ensuite le véhicule à une expertise. Le tracteur devra être homologué avec son nouveau poids. Last, but not least, une telle adaptation vaut son prix. ■

www.g40.ch



***circuler
en sécurité***

Le G40, cours pratique de conduite de véhicules agricoles, de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture peut être suivi dès l'âge de 14 ans.

**L'original!
Eprouvé et couronné de succès!**



ASETA | SVLT

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Téléphone 056 462 32 00

 www.facebook.com/g40svlt

Avec nous, vous optimisez:
changer en vaut la peine!

agrisano

Raisins

Pour toute l'agriculture!
 Toutes les assurances à portée de main.

Changer de caisse-maladie: demandez une offre maintenant!

